

PANORAMA

de l'économie sociale et solidaire

Poitou-Charentes

EDITION 2013

Edito



L'ESS bénéficie aujourd'hui d'un renouveau médiatique auprès du grand public. Loin de nous l'idée d'oublier l'histoire et l'engagement des acteurs de l'ESS qui ont su par le passé innover afin d'apporter les réponses sociétales appropriées. Mais la nouvelle loi cadre portant sur l'ESS vient redéfinir les enjeux du secteur dans un monde en profond bouleversement. Ce n'est pas un hasard si nous assistons en France mais aussi à l'étranger, dans des territoires historiquement ancrés dans l'ESS, à la mise en place de tels dispositifs afin d'offrir une reconnaissance dans les actions qu'elle porte quotidiennement. Cet éclairage vient rappeler le rôle des CRESS, acteurs majeurs dans nos régions, pour fédérer et mutualiser les familles de l'ESS. Cette loi Hamon vient aussi reconnaître les dispositifs des Observatoires Régionaux de l'économie sociale et solidaire (ORESS) des CRESS qui, incontestablement, concourent à une meilleure connaissance de nos territoires et des enjeux qui s'y jouent.

Daniel Arsicot

Président de la CRESS Poitou-Charentes



La CRESS Poitou-Charentes a souhaité étendre le périmètre et les actions de son Observatoire dès 2012. L'évolution socio-économique de notre territoire et les enjeux spécifiques qui s'y jouent ont justifié cette volonté. Le Poitou-Charentes, terre historique de l'ESS, s'est régulièrement questionné sur l'émergence de nouveaux défis. Mais aujourd'hui plus encore, il convient d'offrir un état des lieux réaliste et pragmatique de notre territoire. Les acteurs de l'ESS ont besoin de ces éléments afin d'orienter leurs actions et leurs expérimentations vers plus de cohérence sociale et solidaire. Les moyens mis en œuvre au sein de la CRESS ont permis d'y réaliser en 2013 plusieurs études (Portrait de territoire Grand Poitiers, Panorama de la Culture en Poitou-Charentes, Finance Solidaire territorialisée...). Cette année encore, l'ORESS Poitou-Charentes cherchera à impulser voire même interpeller auprès des échelons territoriaux les plus fins dans une démarche toujours plus collaborative et participative. Cette dynamique, à l'origine de l'innovation sociale dont font preuve les acteurs de l'ESS, se doit d'être en réflexion et en évolution permanente.

Thibault Cuenoud

*Elu-Référent coordinateur de l'Observatoire
Administrateur CRESS au titre du Centre des Jeunes, des Dirigeants,
des Acteurs de l'Economie Sociale (CJDES)*



Sommaire

Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire (ESS)	P. 4
L'ESS en France	P. 5
L'ESS en Poitou-Charentes	P. 6
Zoom sur des spécificités de l'ESS	P. 8
L'ESS et la Culture	P. 10
Emploi des jeunes	P. 11
Tableau de bord des quatre principales Communautés d'agglomération du Poitou-Charentes	P. 14
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	P. 15
Communauté d'agglomération de Grand Poitiers	P. 17
Communauté d'agglomération du Niortais	P. 19
Communauté d'agglomération de La Rochelle	P. 21
Méthodologie	P. 23



Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS)

Dès la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, des organisations et entreprises collectives se sont créées pour trouver des réponses aux besoins non ou mal satisfaits de leurs membres dans tous les secteurs d'activité : protection des personnes et des biens, approvisionnement, financement, logement, insertion sociale, lutte contre les inégalités, développement durable, etc. Plusieurs principes communs reposant sur des valeurs de solidarité, liberté et égalité, les regroupent :

- › La liberté d'adhésion : chaque personne (individuelle ou personne morale) a la possibilité d'adhérer au sein d'une organisation de l'ESS ou de s'en retirer.
- › La gestion est collective, démocratique et participative : les dirigeants sont élus, les instances de décisions sont collectives, reposant sur le principe "une personne = une voix" en assemblée générale comme en conseil d'administration (et non sur le principe "une action = une voix").
- › La lucrativité est absente ou limitée : la majorité ou totalité des excédents est réinvestie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués.
- › Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions dans une démarche de développement durable.

Ces organisations se sont naturellement fédérées autour de ces valeurs, entre intérêt collectif de leurs membres et/ou l'intérêt général et sociétal qu'elles desservent. Des entreprises sociales et solidaires peuvent aussi relever d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les services aux personnes, les finances solidaires ou le commerce équitable...

L'ESS rassemble des structures qui se définissent comme des groupements de personnes et non de capitaux, qui visent à mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, répondant aux besoins des populations et des territoires non ou mal satisfaits, contribuant à un développement local, durable et solidaire... Elle témoigne d'une autre façon d'entreprendre, basée sur un mode de gouvernance collectif et démocratique.

Les familles de l'ESS

Associations

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

Coopératives

La coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement par les sociétaires.

- › Les coopératives d'usagers où les associés sont les utilisateurs : coopératives de consommateurs, coopératives d'HLM...
- › Les banques coopératives où les associés sont les clients.
- › Les coopératives d'entreprises où les associés sont les entrepreneurs : commerçants, agriculteurs, transporteurs...
- › Les sociétés coopératives et participatives (SCOP) où les associés sont les salariés.
- › Les sociétés coopératives d'intérêts collectifs (SCIC) où les associés sont divers : salariés, bénéficiaires, collectivités territoriales...

Mutuelles

La mutualité est un mouvement social qui organise un système de solidarité entre les membres d'un groupe basé sur l'entraide mutuelle pour faire face à un risque.

La mutuelle de santé est, selon la définition du code de la mutualité, une personne morale de droit privé à but non lucratif. Les mutuelles, également appelées complémentaires santé ou mutuelles santé, mènent, notamment au moyen de cotisations versées par leurs membres et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les sociétés d'assurance mutuelles selon le code des assurances sont constituées pour assurer les risques supportés par leurs sociétaires. Moyennant le paiement d'une cotisation fixe ou variable, elles garantissent à ces derniers le règlement intégral des engagements qu'elles contractent. Toutefois, les sociétés d'assurance mutuelles pratiquant les opérations d'assurance sur la vie ou de capitalisation ne peuvent recevoir de cotisations variables. Les mutuelles ont donc comme principe d'être à but non lucratif et à caractère non commercial, contrairement aux assurances qui sont des sociétés de capitaux.

Fondations

Les fondations forment la quatrième famille des entreprises de l'économie sociale et sont définies par une loi du 23 juillet 1987 comme "l'acte par lequel une ou plusieurs personnes décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif".

L'économie sociale et solidaire en France

10,3% DE L'EMPLOI FRANÇAIS (9,7% DES ETP)

13,8% DE L'EMPLOI PRIVÉ

2,33 MILLIONS DE SALARIÉS

57,9 MILLIARDS D'EUROS
DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES

222 800 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

L'économie sociale et solidaire rassemble les organisations ou entreprises sous statuts d'associations (78,2%), coopératives (13,2%), mutuelles (5,6%), et fondations (3,1%). En 2013, près de 40 millions de français bénéficient d'une mutuelle de santé, plus de 22 millions sont sociétaires d'une banque coopérative et 20,8 millions sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance. On compte par ailleurs 12,5 millions de bénévoles dans les associations (dont 9 millions de bénévoles réguliers) et près d'1 français sur 2 adhère au moins à une association.

De plus, 67% des salariés sont des femmes, bien plus que dans le public (60%) ou le reste du privé (40%). 1 femme salariée sur 7 travaille dans l'ESS.

Avec 57,9 milliards d'euros de rémunérations brutes versées en 2011, les organisations et entreprises de l'ESS offrent des rémunérations brutes relativement moins élevées dans les secteurs des activités financières et d'assurances, dans le soutien aux entreprises et dans l'information et la communication. A l'inverse, elles proposent de meilleures rémunérations brutes dans la construction, le commerce, l'hébergement-restauration et la santé humaine.

Présentes dans tous les secteurs d'activité, les organisations et entreprises de l'ESS sont les 1^{ers} employeurs du secteur social (62% des emplois du secteur), du sport et des loisirs (55% des emplois du secteur) et le 2^{ème} employeur des activités financières, bancaires et d'assurance (30% des emplois du secteur). L'ESS est également présente dans les arts et spectacles (27% des emplois du secteur) et de l'enseignement (19% des emplois du secteur).

- › 75% des agriculteurs adhèrent à une coopérative ;
- › 60% des dépôts bancaires se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire ;
- › 87% des établissements pour personnes handicapées sont gérés sur le mode associatif, ainsi que 73% des établissements accueillant des adultes en difficulté (hébergement, insertion sociale...);

- › 90% des services à la personne sont gérés par une structure de l'ESS ;
- › 69% des organismes de complémentaire santé sont gérés par des mutuelles.

L'ESS c'est aussi :

Des solutions mutualisées pour des emplois durables dans les territoires :

- › 3 800 Groupements d'Employeurs ;
- › 91 Coopératives d'Activité et d'Emploi.

Des perspectives de développement intéressantes, notamment pour les jeunes :

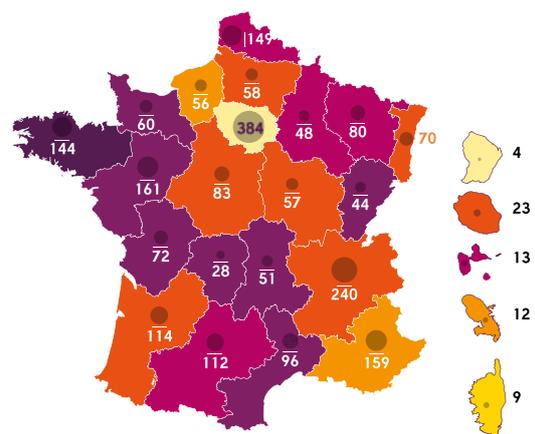
- › Plus de 600 000 postes seront libérés d'ici 2020 suite aux départs massifs à la retraite des salariés ;
- › 43% des employeurs de l'ESS vont recruter des jeunes dans les 5 ans à venir.

Une reconnaissance des pouvoirs publics :

- › Une loi cadre prévue pour 2014.

22 Régions ont formalisé un plan de développement de l'ESS, ainsi que 30 départements et plus de 40 collectivités territoriales.

Poids de l'ESS en France par région



Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie



Effectifs salariés de l'ESS en 2011

Symboles proportionnels



Source : INSEE CLAP 2010; Traitement : Observatoire national ESS - CNCREs.
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

L'économie sociale et solidaire en Poitou-Charentes

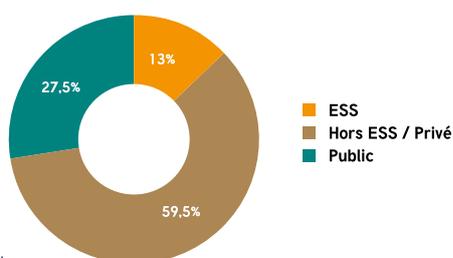
	ESS	HORS ESS PRIVÉ	PUBLIC	TOTAL
Etablissements employeurs	6 967	52 886	6 220	66 073
Effectifs salariés au 31/12	71 889	329 678	152 180	553 747
Equivalents temps plein	63 503	300 167	139 930	503 600
Rémunérations brutes (en millions d'euros)	1 834€	8 886€	4 075€	14 795€

Source : INSEE CLAP 2011
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

	ASSOCIATIONS	COOPÉRATIVES	MUTUELLES	FONDATIONS
Etablissements employeurs	5 551	1 137	258	21
Effectifs salariés au 31/12	47 234	14 774	9 220	661
Equivalents temps plein	40 403	13 931	8 585	584
Rémunérations brutes (en millions d'euros)	990€	460€	370€	14€

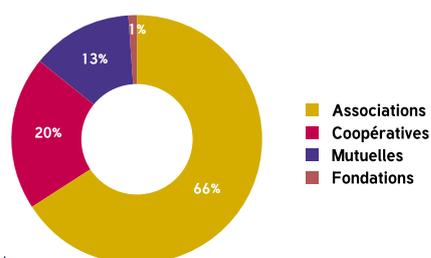
Source : INSEE CLAP 2011
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés



Source : INSEE CLAP 2011
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Avec plus de 6 967 établissements, et 71 889 salariés qui représentent 13% du total des salariés de la région, le Poitou-Charentes se place en deuxième place des régions françaises pour le poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie régionale après la Bretagne.

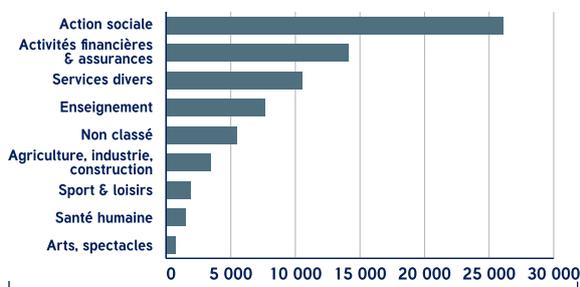
L'ESS présente sur tous les secteurs d'activité

L'ESS développe de l'activité sur tous les secteurs économiques. Le premier secteur d'activité de l'ESS est l'action sociale avec 26 100 salariés, dont 16 570 dans l'action sociale sans hébergement, et 9 530 dans l'hébergement social et médico-social.

Viennent ensuite le secteur des activités financières et d'assurance (14 100 salariés), les services divers (10 510) et l'enseignement (7 660).

Le secteur de l'action sociale est le premier employeur de l'ESS dans tous les départements, excepté les Deux-Sèvres où les activités financières et d'assurance sont en première position. A part cette exception, la répartition est sensiblement la même dans les 4 départements.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité



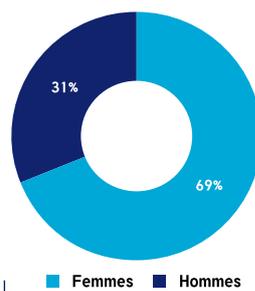
Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)
Les non-classés représentent des employeurs associatifs ne disposant pas de code d'activité spécifique (9499Z).

Une économie fortement féminisée

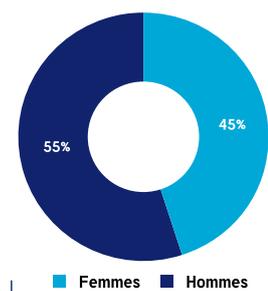
L'ESS est une économie à dominante féminine, ce qui s'explique par le positionnement de l'ESS sur des activités de services fortement féminisées. Les secteurs d'activités de la santé humaine et de l'action sociale comportent plus de 75% de femmes, suivis par les activités financières et d'assurance et l'enseignement (plus de 60%).

Répartitions des effectifs salariés par genre

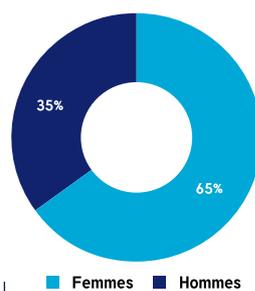
Associations



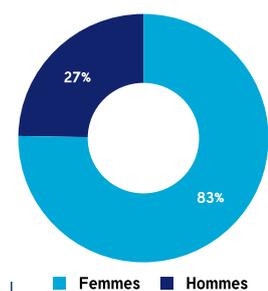
Coopératives



Mutuelles



Fondations



Source : INSEE CLAP 2011
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Près de 46 000 femmes travaillent dans l'ESS en Poitou-Charentes, soit 64% des effectifs alors que dans l'ensemble de l'emploi régional, les femmes sont légèrement minoritaires (49,4% des effectifs totaux).

Zoom sur des spécificités de l'économie sociale et solidaire

Les Groupements d'Employeurs

En Poitou-Charentes, on dénombre 338 Groupements d'Employeurs (GE) qui emploient près de 2 000 salariés pour le compte de plus de 2 300 entreprises de la région et génèrent chaque année 40 millions de chiffre d'affaires. Les Groupements d'Employeurs sont des associations dont la mission est de recruter du personnel pour le mettre à disposition de leurs membres. Ils permettent de répondre à des demandes de main d'œuvre ponctuelles d'employeurs de tous horizons, tout en sécurisant les parcours professionnels des salariés qu'ils emploient.

Il existe dans la région :

- › 4 services de remplacement en agriculture ;
- › 3 GE Agricoles départementaux ;
- › 1 GE issu de cercles d'échanges agricoles ;
- › 268 GE Agricoles locaux ;
- › 5 GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) dont 4 GEIQ dans le BTP et 1 GEIQ Industrie Poitou-Charentes ;
- › 31 GE dit "classiques" ;
- › 26 GE Associatifs (composés uniquement d'associations employeuses).

Source : Centre de Ressources des Groupement d'Employeurs de Poitou-Charentes - <http://crge.com>

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Les SIAE ont pour mission de remettre des personnes, qui connaissent des difficultés particulières d'accès à la vie professionnelle, en capacité d'occuper tout emploi relevant de leurs compétences, afin de favoriser leur réintégration dans le monde économique. Pour ce faire, elles assurent aux personnes qu'elles embauchent un accueil, un parcours socioprofessionnel fondé sur une expérience de travail, une formation en situation de production ainsi qu'un accompagnement individualisé, adapté à la situation de la personne. On dénombre 152 Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) juridiquement distinctes implantées dans la région qui portent 210 conventions IAE.

- › 133 chantiers d'insertion (soit 62% des conventions IAE de la région) ;
- › 33 associations intermédiaires ;
- › 33 entreprises d'insertion ;
- › 11 entreprises de travail temporaire d'insertion ;
- › Ainsi que 4 labels "régies de quartiers" et 1 "régie de territoire".

Les SIAE emploient 1 400 salariés permanents (1 195 équivalents temps plein), dont 541 ETP dédiés à l'encadrement et l'accompagnement.

En 2012, elles ont salarié et accompagné 14 130 personnes en parcours d'accès à l'emploi, ce qui représente 3 358 ETP.

En Poitou-Charentes, l'insertion par l'activité économique génère plus de 131 millions de ressources (dont 85 millions au titre des activités économiques et 42,8 millions au titre de la prestation d'accompagnement socio-formatif) et repose principalement sur les activités liées à :

- › L'environnement, les espaces verts et naturels ;
- › Le bâtiment, les travaux publics ;
- › La gestion des déchets (collecte, traitement, valorisation, commerce d'occasion) ;
- › Le travail temporaire, la mise à disposition de personnel (service aux personnes et aux entreprises).

Source : IRIS, Union Régionale des structures d'insertion par l'activité économique de Poitou-Charentes www.iris.asso.fr

Les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP)

Il existe en Poitou-Charentes 108 SCOP (dont 12 établissements ayant leur siège hors du Poitou-Charentes), 15 SCIC (3), 2 SARL Coopératives et 2 filiales, qui emploient 2 330 salariés parmi lesquels 2 104 sont associés soit 86,19% des effectifs (hors SCIC). Ces coopératives ont généré en 2012 plus de 180 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, avec un résultat de presque 3 millions d'euros.

Les SCOP sont des sociétés coopératives (SA ou SARL) dont les salariés sont les associés majoritaires, qui détiennent au moins 51% du capital et 65% du droit de vote. Le dirigeant est élu par les salariés, et les profits sont répartis équitablement entre des participations et intéressements pour les salariés (47% du résultat en 2012), des dividendes pour les salariés associés (11% du résultat en 2012), et les réserves de l'entreprise (43% du résultat en 2012). Ces réserves dites impartageables sont d'une grande importance dans un contexte de crise, elles représentent près de 36 millions d'euros pour un capital de 11 millions.

Les SCOP et SCIC sont principalement implantées dans les Deux-Sèvres (35), suivie de la Charente-Maritime (34), de la Vienne (33) et la Charente (25).

41 SCOP développent des activités dans le BTP, 66 dans les services et 20 dans l'industrie.

Source : URSCOP Poitou-Charentes : <http://www.scop-poitoucharentes.coop>

La mutualité

En Poitou-Charentes, on dénombre 227 Mutuelles adhérentes à la Mutualité Française Poitou-Charentes. 1 million de personnes sont protégées par les mutuelles dans la région, soit 60% de la population régionale, et on compte plus de 88 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM).

Concernant ces SSAM, le Poitou-Charentes compte 13 centres dentaires, 10 centres et services de soins médicaux et infirmiers, 3 établissements et services d'hospitalisation, 24 centres d'optique, 16 centres d'audition, 2 pharmacies

mutualistes, 8 services à la personne, 9 établissements pour les personnes âgées et 3 établissements de services pour les personnes en situation de handicap. En termes de poids économique, les services de soins mutualistes représentent 80 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le réseau comporte 1 500 militants mutualistes et 1 200 salariés. En 2010, les entreprises mutualistes représentaient 5,4% du total des salariés de l'ESS en France.

Source : La Mutualité en chiffres, Edition janvier 2014 et www.poitoucharentes.mutualite.fr

Le secteur social, sanitaire et médico-social

En région Poitou-Charentes, les 25 546 salariés du secteur sanitaire et social représentent 53,6% du total des emplois associatifs, pour une moyenne nationale de 55,6%.

	EMPLOIS ASSOCIATIFS	ETABLISSEMENTS	NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PAR ÉTABLISSEMENT	MASSE SALARIALE (EN K€)
Santé	1 444	72	20	46 773
Hébergement médicalisé	4 704	97	48	101 243
Hébergement social	2 818	149	26	81 061
Action sociale sans hébergement	15 580	619	25	243 265
Ensemble sanitaire et social	25 546	936	27	472 342

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2012.

Une association employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans ce tableau selon la nomenclature de l'INSEE, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

Le secteur sanitaire et social est le plus gros pourvoyeur d'emplois associatifs du Poitou-Charentes, avec 5,6% de l'ensemble des salariés privés de la région.

Le secteur sanitaire et social représente plus de 900 établissements employeurs dont environ 250 structures d'hébergement médico-social. Celles qui proposent un hébergement médicalisé sont en moyenne de taille plus importante (48 salariés en moyenne).

L'économie sociale et solidaire et la Culture

Le secteur culturel représente 10,5% des structures et 2% des effectifs salariés de l'ESS en région.

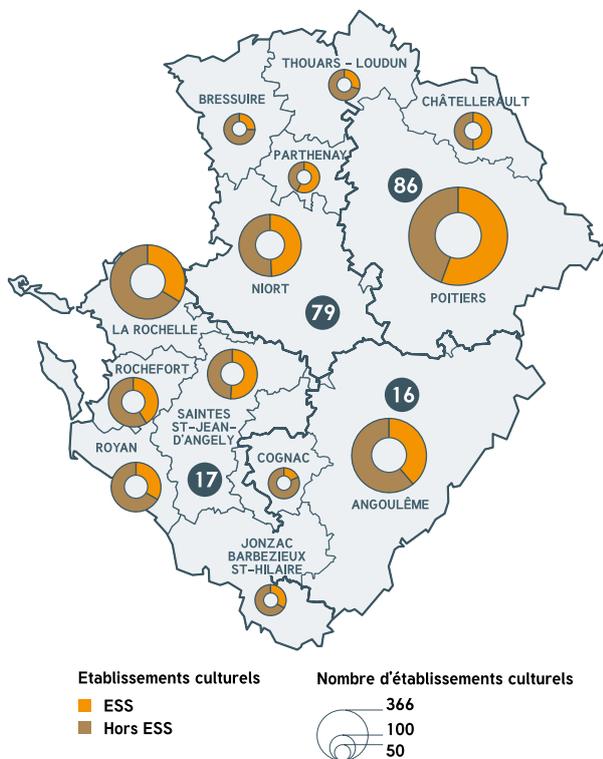
Sur les 1 706 établissements employeurs culturels en 2010, 735 relèvent de l'économie sociale et solidaire, soit 43%. Ce secteur est marqué par une forte présence des micro-entreprises (entre 1 et 2 salariés). La part des effectifs salariés au sein des entreprises d'économie sociale et solidaire dans le secteur culturel est de 20%.

Pour les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, le recours à un statut de l'ESS pour les activités culturelles est plus important que dans les autres départements (respectivement 54% et 46% des entreprises culturelles pour une moyenne régionale de 43%). Les départements de la Charente-Maritime et de la Vienne concentrent les deux tiers des effectifs salariés.

L'ESS est fortement majoritaire dans les secteurs du spectacle vivant et de l'enseignement (>80% des établissements et de l'emploi). Elle est également présente dans les secteurs de l'audiovisuel/cinéma, des arts visuels et du patrimoine (entre 23 et 38% des établissements et entre 5 et 10% de l'emploi). Elle est quasi-absente des secteurs de l'architecture, des métiers d'arts, de la publicité, du secteur livre et presse. Ces distinctions éclairent des modèles économiques différenciés selon les secteurs culturels où le recours au salariat n'est pas systématique.

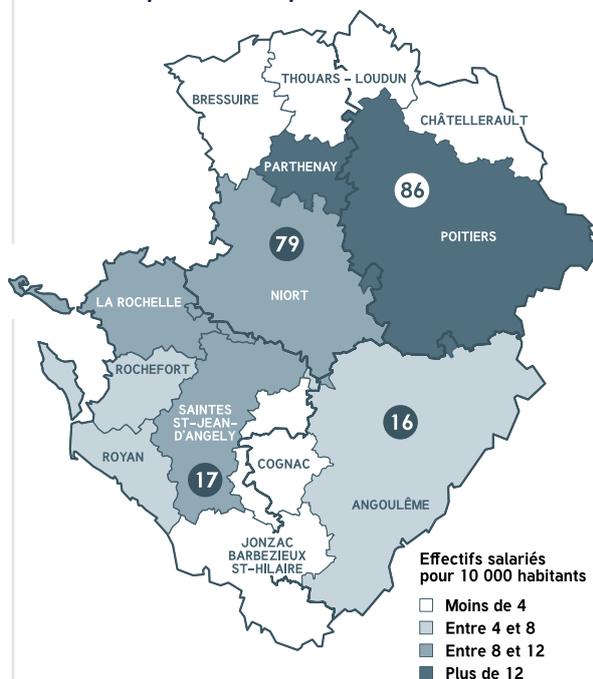
Retrouvez plus d'informations dans le Panorama Culture et économie sociale et solidaire, réalisé en partenariat avec l'Agence Culturelle du Poitou-Charentes.

Répartition des établissements par zone d'emploi



Source : Insee, CLAP 2010

Densité de l'offre culturelle relevant du champ de l'ESS par zone d'emploi



Source : Insee, CLAP 2010

NOTE DE LECTURE

En 2010, nous dénombrons 102 établissements culturels sur la zone d'emploi de Rochefort, 41% des établissements relèvent d'une structuration de l'économie sociale et solidaire. La zone d'emploi de Rochefort concentre entre 4 et 8 salariés du secteur culturel employés au sein d'un établissement relevant de l'ESS pour 10 000 habitants.

Emploi des jeunes

Définition

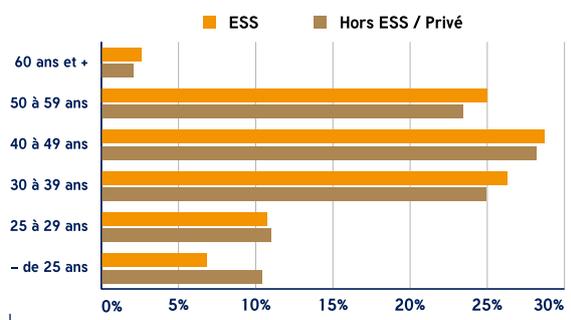
Considérant d'une part l'âge légal de travail (16 ans), et le recul de l'âge d'accès à l'autonomie (logement, foyer, premier emploi...) d'autre part, il apparaît que la tranche d'âge la plus pertinente pour avoir une photographie réaliste de la jeunesse soit celle des 16-29 ans.

En 2010, 12 220 jeunes âgés de 16-29 ans travaillaient dans l'ESS en Poitou-Charentes, incluant 64% de femmes et 36% d'hommes.

Les jeunes représentent 17,5% des effectifs de l'ESS : c'est plus que dans le public (13,2%), mais moins que dans le privé hors ESS (25,5%).

La part des jeunes dans les salariés de l'économie sociale et solidaire est plus élevée en Charente-Maritime et en Charente (18%), suivi par la Vienne (17,5%) et les Deux-Sèvres (16,8%).

Répartition des salariés par âges



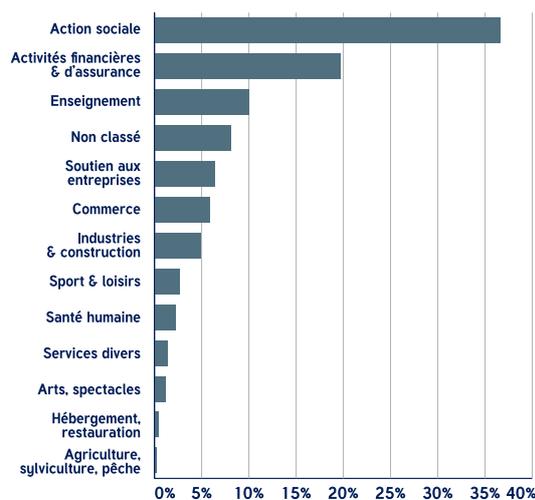
Source : INSEE DADS 2010 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS Poitou-Charentes
Champ : salariés au 31/12

En revanche, le poids de l'ESS chez les salariés de moins de 30 ans est important (10,7%), comparé à la moyenne des régions (9,3%) : les jeunes participent activement au dynamisme de l'économie sociale et solidaire.

Les salariés de moins de 30 ans représentent :

- › 17,4% des salariés des associations
- › 20,1% des salariés des coopératives
- › 18,6% des salariés des mutuelles
- › 13,9% des salariés des fondations

Répartition des salariés de moins de 30 ans



Source : INSEE DADS 2010 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS Poitou-Charentes
Champ : Postes non annexes au 31/12

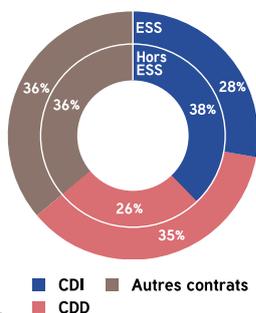
Les moins de 30 ans suivent globalement la même répartition dans les secteurs d'activité que l'ensemble des effectifs de l'ESS.

En 2010, plus d'un tiers des salariés de moins de 30 ans de l'ESS (35,6%) travaillent dans l'action sociale. Viennent ensuite les activités financières et d'assurance avec 18,7% des salariés de moins de 30 ans.

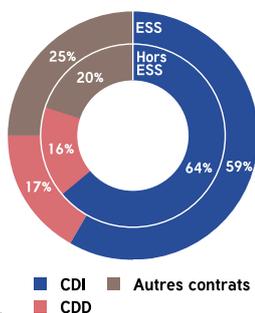
Retrouvez plus d'informations dans l'étude « l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire » réalisée par le CNCRES.

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail moins de 25 ans



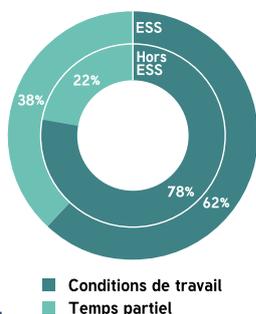
Contrat de travail de 25 à 29 ans



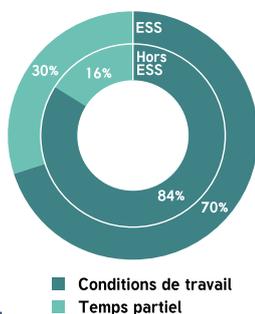
Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS Poitou-Charentes

Globalement, les salariés de moins de 30 ans occupent moins de contrats en CDI dans l'ESS que dans le privé hors ESS. Dans l'ESS comme dans le reste du privé, les jeunes salariés sont surreprésentés dans les contrats plus "précaires" (CDD, autres contrats), même si l'on note une nette évolution du nombre de CDI entre les moins de 25 ans et les 25-29 ans. La catégorie "Autres contrats" regroupe les contrats saisonniers, d'insertion, en alternance...

Conditions de travail moins de 25 ans



Conditions de travail de 25 à 29 ans



Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS Poitou-Charentes

Les postes à temps complet sont davantage proposés dans le public et le privé hors ESS : l'écart est important pour les moins de 25 ans, et se réduit pour les 25-29 ans.

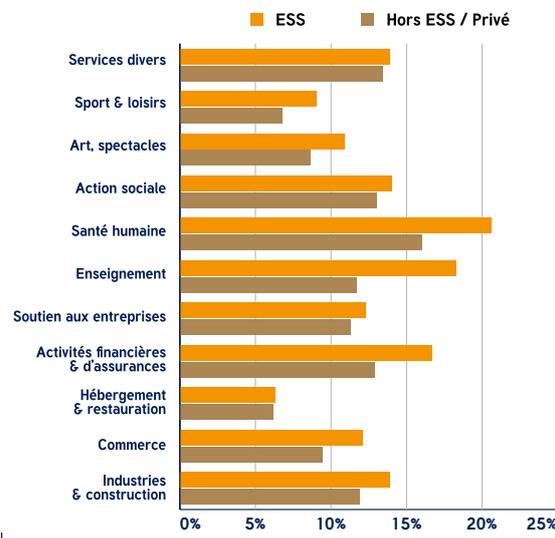
Les débouchés

La question des départs à la retraite a été rattachée à la question de l'emploi des jeunes en raison de l'importance de cette problématique pour les acteurs de l'ESS, notamment en région Poitou-Charentes.

D'ici à 2020, plus de 20 000 salariés de l'ESS en Poitou-Charentes auront atteint l'âge légal de la retraite, soit 28,3% des effectifs actuels (contre 23,3% pour le privé hors ESS).

Ces forts taux de renouvellement représentent un enjeu très fort pour les structures de l'économie sociale et solidaire. Il faudra anticiper ces départs et accompagner les évolutions que cela entraîne, concernant la transmission des savoir-faire, mais également des valeurs qui sont fondatrices de l'économie sociale et solidaire.

Répartition des jeunes par secteur d'activité



Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La part des salariés de plus de 55 ans est élevée dans les secteurs qui sont les plus gros employeurs de l'économie sociale et solidaire : l'action sociale, les activités financières et d'assurances, l'enseignement, la santé humaine.

Le phénomène est transversal à l'ESS et touche tous les secteurs d'activité. En effet on note que la part des plus de 55 ans est systématiquement plus élevée dans l'ESS, ou au moins égale comme dans l'hébergement et la restauration.

Résultats issus de l'enquête en ligne

Les jeunes connaissent mal les structures de l'ESS

47,2% des employeurs interrogés pensent que les jeunes sont plus sensibles aux valeurs de l'ESS (gouvernance démocratique, utilité sociale, lucrativité nulle ou encadrée...), mais ne font pas forcément le lien avec les entreprises et organisations de l'ESS. Pour développer l'emploi des jeunes dans l'ESS, le premier levier est l'information et la connaissance, afin qu'ils puissent savoir qu'il existe des structures qui partagent leurs valeurs et dans lesquelles ils pourraient travailler. Plusieurs pistes sont à envisager, notamment améliorer la sensibilisation des étudiants à l'ESS dans le cadre de leur cursus scolaire.

Une dynamique d'emploi plutôt favorable

86% des employeurs ont recruté un jeune ces 5 dernières années, dont plus de 23% grâce à des contrats aidés. Les stages ont également un rôle important dans le recrutement, et sont souvent une porte d'entrée dans la structure. Près de 90% des employeurs prennent des jeunes en stage, et un tiers d'entre eux en accueillent tout au long de l'année.

Plus de 43% des structures ont prévu de recruter dans les 5 prochaines années, suite à un développement de l'activité ou des départs en retraite, et un peu plus du quart des structures envisage de maintenir ses effectifs. Les coopératives sont les plus optimistes car un tiers d'entre elles projettent de créer des postes suite au développement de leur activité.

Les Emplois d'Avenir

Lancé fin 2012, le dispositif Emploi d'Avenir a pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il concerne principalement les employeurs du secteur non-marchand, incluant une partie importante des structures de l'ESS.

La diffusion de l'information autour de ce dispositif semble satisfaisante : 82% des employeurs connaissent le dispositif ;

un tiers va en recruter. Pour ces structures, les futurs recrutements en Emploi d'Avenir correspondent à un renforcement de l'équipe existante plutôt qu'à la mise en place d'un projet nouveau. Les employeurs sont plutôt positifs sur la suite à donner aux Emplois d'Avenir, 70% se disent prêts à pérenniser les postes, à condition d'en avoir les moyens financiers.

PISTE DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION

Sur les dynamiques d'emploi

- › Pérennisation des Emplois d'Avenir.
- › Comment attirer les jeunes dans les structures situées en milieu rural ?

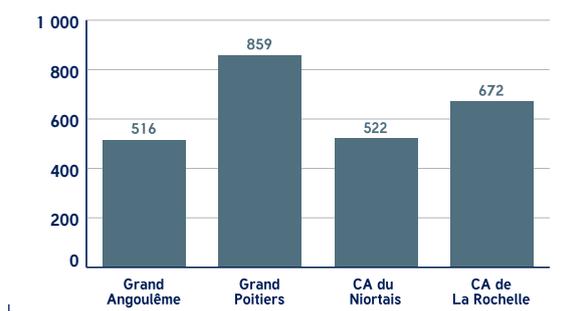
Sur la visibilité de l'ESS auprès des jeunes

- › Améliorer la connaissance qu'ont les jeunes de l'ESS.
- › Améliorer les relations avec le milieu scolaire, universitaire.
- › Améliorer l'interconnaissance entre structures de l'ESS et opérateurs de l'emploi.

Données issues du questionnaire "EDJ 2013" réalisé par le CNCRES auquel la CRESS Poitou-Charentes a participé

Tableau de bord des quatre principales Communautés d'agglomération du Poitou-Charentes

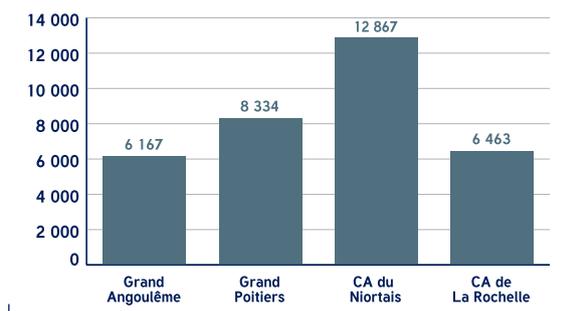
Nombre d'établissements employeurs de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes

Grand Poitiers se démarque des trois autres principales Communautés d'agglomération du Poitou-Charentes en terme de nombre d'établissements employeurs de l'ESS. En effet, on compte 859 établissements. La Rochelle arrive en seconde position avec 672 établissements employeurs. On dénombre pour la Communauté d'agglomération du Niortais et de Grand Angoulême respectivement 522 et 516 établissements employeurs.

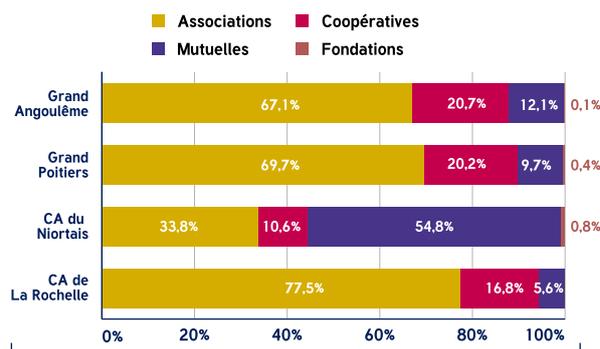
Effectifs salariés de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La Communauté d'Agglomération du Niortais est le premier employeur de l'ESS de la région, avec 12 867 salariés. Grand Poitiers compte 8 334 salariés en ESS et la Communauté d'agglomération de La Rochelle et de Grand Angoulême emploient respectivement 6 463 et 6 167 salariés.

Répartition des salariés de l'ESS



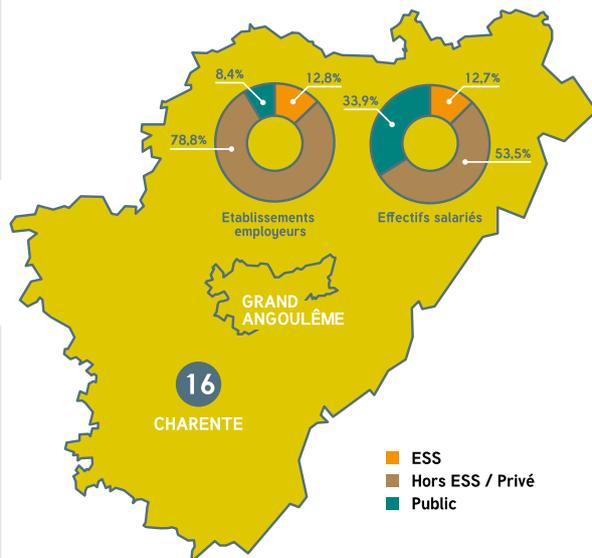
Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

En termes de répartition des salariés dans les quatre familles historiques de l'ESS, la Communauté d'agglomération du Niortais se démarque des trois autres principales Communautés d'agglomération de la région dans la mesure où elle compte une majorité de ses employés dans les mutuelles (54,8%). Il apparaît que pour les trois autres Communautés d'agglomération, le secteur associatif est le premier employeur, notamment à La Rochelle, où le poids des salariés associatifs est plus élevé que la moyenne nationale.

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême



Sur Grand Angoulême, on compte 516 établissements détenus par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 12,8% du total des établissements employeurs sur le territoire. Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS et ceux du secteur public, il apparaît que l'ESS représente 12,7% des effectifs salariés, soit 6 167 salariés. Parmi ces derniers, on dénombre près de 5 385 équivalents temps plein (12,1% des équivalents temps plein du territoire de Grand Angoulême).

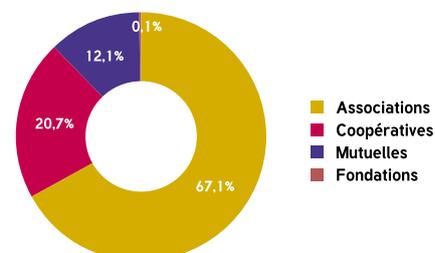


Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC	TOTAL
Etablissements employeurs	516	3 180	337	4 033
Effectifs salariés	6 167	26 055	16 514	48 736

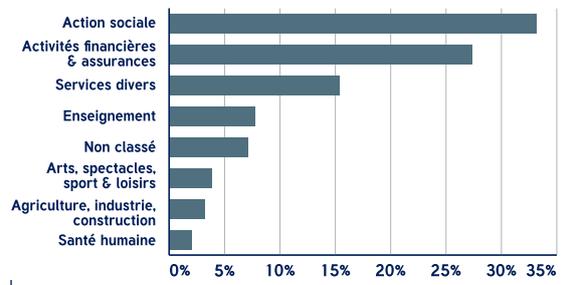
Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les principaux secteurs d'activité de l'ESS sur le territoire du Grand Angoulême



Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Avec près de 2 326 emplois, l'action sociale représente 33,2% des effectifs salariés de l'ESS sur le territoire du Grand Angoulême, suivie par les activités financières et d'assurances avec près de 1 917 emplois (27,4%) et les services divers avec près de 1 082 emplois (15,4%). Notons que l'ESS regroupe 68,3% des effectifs salariés de l'action sociale.

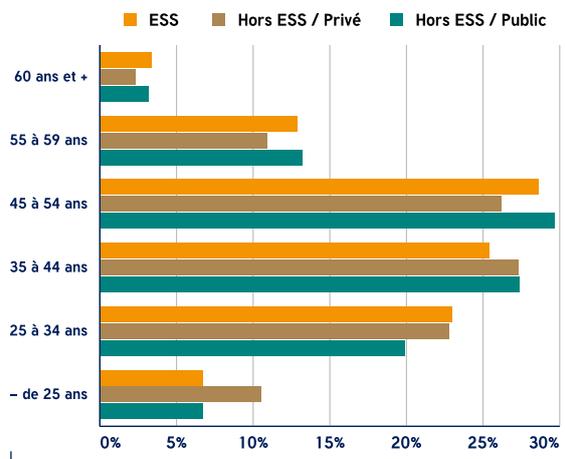
L'économie sociale et solidaire représente plus de 108 millions d'euros de salaires bruts distribués au sein du Grand Angoulême, soit 8% de la masse salariale totale.

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC
CDI	73,6%	87,1%	11,3%
CDD	11,0%	6,6%	9,9%
Autres contrats	15,4%	6,3%	78,8%

Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Grand Angoulême sont en majorité en CDI (73,6%). Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS et ceux du secteur public, on recense le plus fort taux de CDD dans l'économie sociale et solidaire, soit 11% des contrats, contre 6,6% dans le reste du privé. Cela laisse à penser que la précarité est plus importante dans l'ESS.

Les effectifs de l'ESS sont en moyenne plus âgés que dans le reste du privé et du public. Les salariés de 45 ans et plus représentent 44,9% des effectifs de l'ESS, contre 39,4% dans le reste du privé.



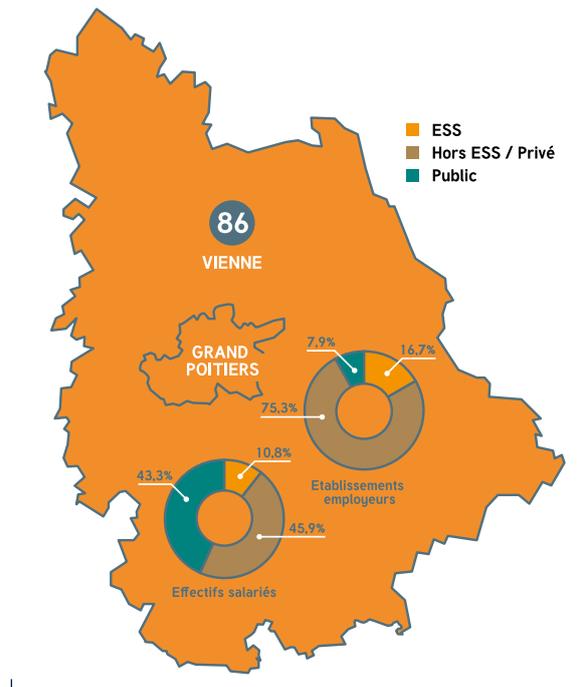
Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La plus grande majorité des employés dans l'économie sociale et solidaire ont entre 45 et 54 ans (28,6%). Près de 1 144 salariés ont plus de 55 ans et seront potentiellement à la retraite dans quelques années.

Communauté d'agglomération de Grand Poitiers



Sur la Communauté d'agglomération de Grand Poitiers, on compte 859 établissements détenus par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 16,7% des établissements employeurs sur le territoire. Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS et ceux du secteur public, il apparaît que l'ESS représente 10,8% des effectifs salariés, soit 8 334 salariés. Parmi ces derniers, on dénombre près de 7 401 équivalents temps plein (soit 10,6% des équivalents temps plein du territoire de Grand Poitiers).

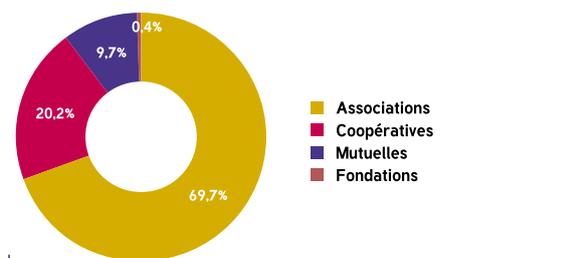


Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC	TOTAL
Etablissements employeurs	859	3 865	407	5 131
Effectifs salariés	8 334	35 337	33 326	76 997

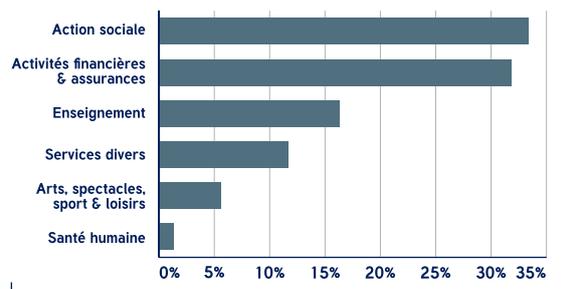
Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les principaux secteurs d'activité de l'ESS sur le territoire de Grand Poitiers



Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Avec près de 2 615 emplois, l'action sociale représente 33,33% des effectifs salariés de l'ESS sur le territoire de Grand Poitiers, suivie par les activités financières et d'assurances avec près de 2 497 emplois (31,83%). Notons que l'ESS regroupe 57,3% des effectifs salariés de l'action sociale.

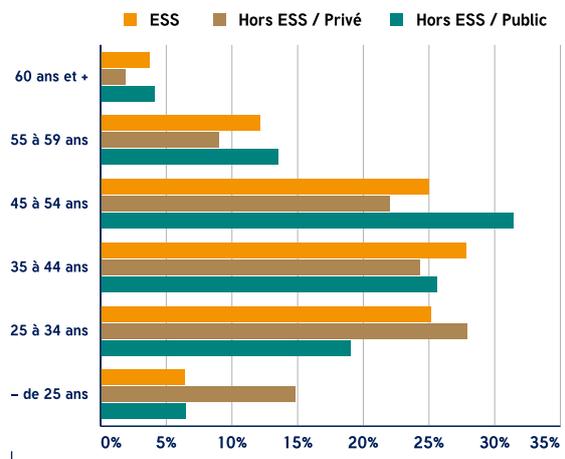
L'économie sociale et solidaire représente plus de 161 millions d'euros de salaires bruts distribués au sein du territoire de Grand Poitiers, soit 7,5% de la masse salariale totale.

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC
CDI	77,5%	84,3%	10,6%
CDD	11,2%	9,0%	11,4%
Autres contrats	11,3%	6,7%	78,0%

Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de Grand Poitiers sont en majorité en CDI (77,5%). Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS, on recense le plus fort taux de CDD dans l'économie sociale et solidaire, soit 11,2% des contrats, contre 9% dans le reste du privé. Cela laisse à penser que la précarité est plus importante dans l'ESS.

Les effectifs de l'ESS sont en moyenne plus âgés que dans le reste du privé mais plus jeunes que les salariés du secteur public. Les salariés de 45 ans et plus représentent 40,7% des effectifs de l'ESS, contre 48,9% des effectifs salariés du public et 32,9% des salariés du reste du privé.



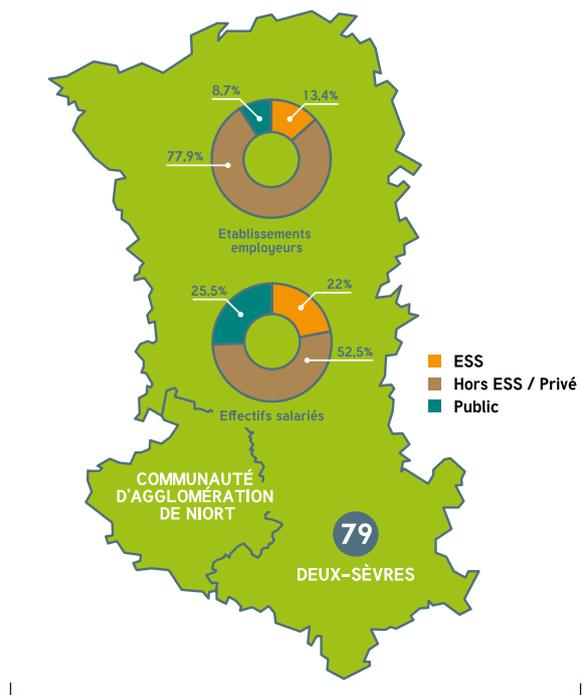
Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La plus grande majorité des employés dans l'économie sociale et solidaire ont entre 35 et 44 ans (27,8%). Près de 1 448 ont plus de 55 ans et seront potentiellement à la retraite dans quelques années.

Communauté d'agglomération du Niortais



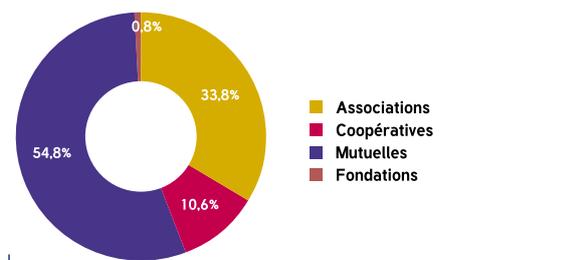
Sur la Communauté d'agglomération du Niortais, on compte 522 établissements détenus par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 13,4% des établissements employeurs sur le territoire. Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS et ceux du secteur public, il apparaît que l'ESS représente 22% des effectifs salariés, soit 12 867 salariés. Parmi ces derniers, on dénombre près de 11 176 équivalents temps plein (soit 22,5% des équivalents temps plein du territoire du Niortais).



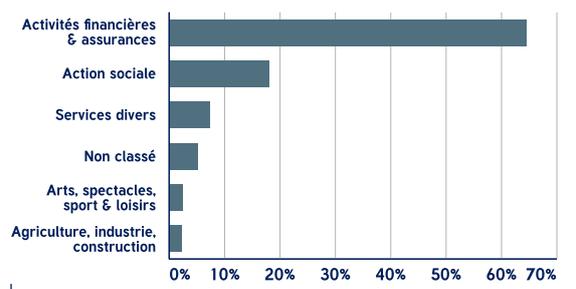
	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC	TOTAL
Etablissements employeurs	522	3 028	338	3 888
Effectifs salariés	12 867	28 361	13 786	54 063

Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés de l'ESS



Les principaux secteurs d'activité de l'ESS sur la Communauté d'agglomération du Niortais



Avec près de 6 796 emplois, les activités financières et d'assurances représentent 64,53% des effectifs salariés de l'ESS sur le territoire Niortais, suivies par l'action sociale avec près de 1 897 emplois (18,01%). Notons que l'ESS regroupe 51,8% des effectifs salariés de l'action sociale.

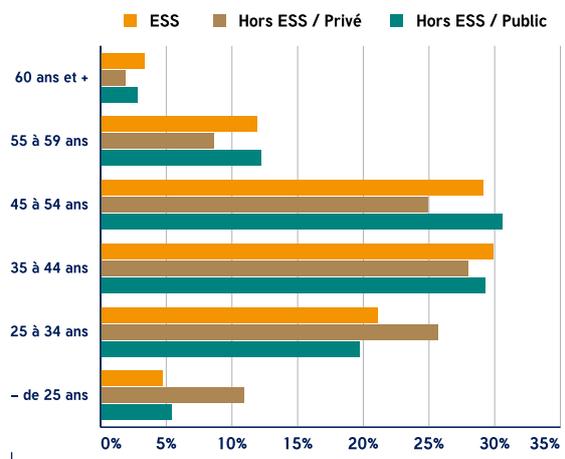
L'économie sociale et solidaire représente plus de 380 millions d'euros de salaires bruts distribués au sein du territoire Niortais, soit 23,3% de la masse salariale totale.

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC
CDI	88,3%	88,2%	11,5%
CDD	7,0%	6,4%	12,0%
Autres contrats	4,7%	5,4%	76,5%

Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Niortais sont en majorité en CDI. Le pourcentage de CDI dans l'ESS et dans le privé hors ESS est sensiblement le même : respectivement 88,3% et 88,2%.

Les effectifs salariés de l'ESS sont en moyenne du même âge que ceux du secteur public sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Niortais.



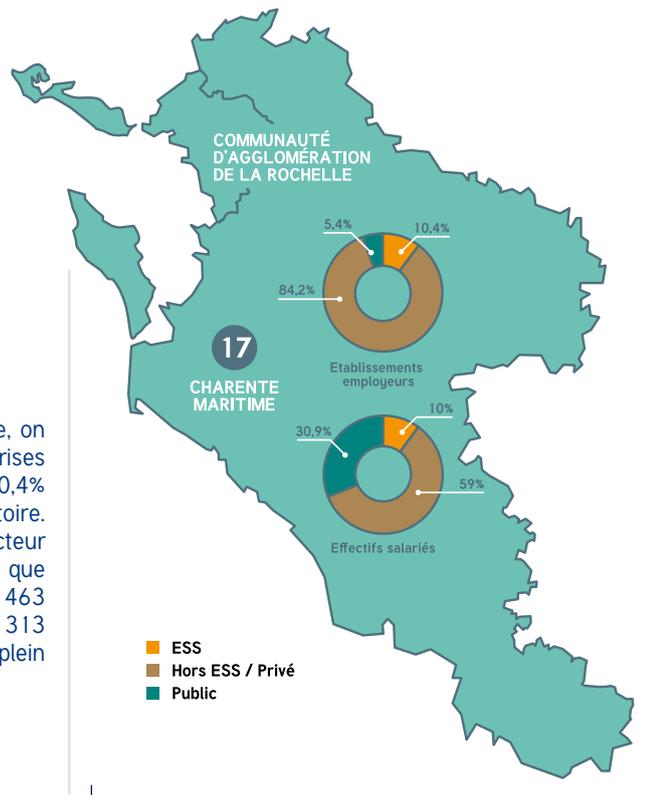
Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La plus grande majorité des employés dans l'économie sociale et solidaire ont entre 35 et 44 ans (29,9%). Près de 1 734 salariés ont plus de 55 ans et seront potentiellement à la retraite dans quelques années.

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Sur la Communauté d'agglomération de La Rochelle, on compte 672 établissements détenus par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 10,4% du total des établissements employeurs sur le territoire. Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS et ceux du secteur public, il apparaît que l'ESS représente 10% des effectifs salariés, soit 6 463 salariés. Parmi ces derniers, on dénombre près de 5 313 équivalents temps plein de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

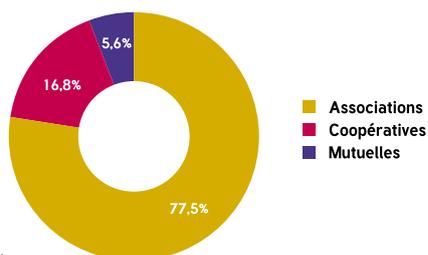


Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC	TOTAL
Etablissements employeurs	672	5 452	352	6 476
Effectifs salariés	6 463	38 000	19 906	64 396

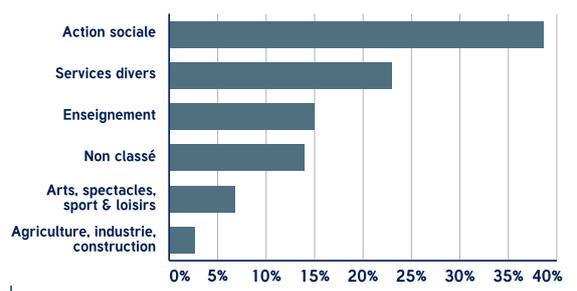
Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Répartition des salariés de l'ESS



Source : INSEE CLAP 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les principaux secteurs d'activité de l'ESS sur la Communauté d'agglomération de La Rochelle



Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Avec près de 2 078 emplois, l'action sociale représente 38,6% des effectifs salariés de l'ESS sur le territoire de La Rochelle, suivie par les services divers avec près de 1 241 emplois (23%) et l'enseignement avec près de 807 emplois (15%). Notons que l'ESS regroupe 47,6% des effectifs salariés de l'action sociale et 47,9% des salariés dans les arts, spectacles, sport et loisirs.

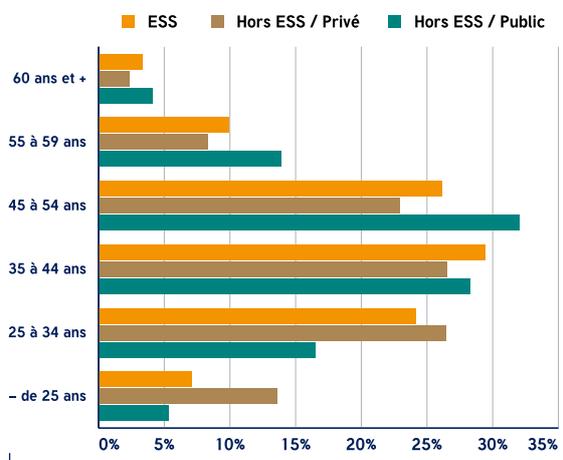
L'économie sociale et solidaire représente plus de 121 millions d'euros de salaires bruts distribués au sein de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, soit 6,8% de la masse salariale totale.

	ESS	HORS ESS / PRIVÉ	PUBLIC
CDI	73,8%	83,8%	10,9%
CDD	11,2%	9,7%	15,0%
Autres contrats	15,0%	6,5%	74,1%

Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de La Rochelle sont en majorité en CDI (73,8%). Si on compare les chiffres de l'ESS avec ceux du secteur privé hors ESS, on recense le plus fort taux de CDD dans l'économie sociale et solidaire, soit 11,2% des contrats, contre 9,7% dans le reste du privé. Cela laisse à penser que la précarité est plus importante dans l'ESS.

Les effectifs de l'ESS sont en moyenne plus âgés que dans le reste du privé et du public. Les salariés de 45 ans et plus représentent 39,4% des effectifs de l'ESS, contre 33,5% dans le reste du privé.



Source : INSEE DADS 2011 - Traitement ORESS Poitou-Charentes
Champ : Postes au 31/12 (hors intérimaires et postes annexes)

La plus grande majorité des employés dans l'économie sociale et solidaire ont entre 35 et 44 ans (29,4%). Près de 826 salariés ont plus de 55 ans et seront potentiellement à la retraite dans quelques années.

Méthodologie

Périmètre d'observation de l'ESS

Depuis juillet 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS (CNCRES) et l'expertise de la DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale).

Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles :

- › Associations (associations lois 1901, 1908),
- › Coopératives (coopératives d'usagers, de production, multiso-ciétaires, d'entreprises et coopératives bancaires),
- › Mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance),
- › Fondations.

De ces regroupements juridiques sont exclues certaines activités (via leur code APE – activité principale exercée) relatives aux Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (APE 84), Organisations patronales et consulaires (APE 94.11Z), Syndicats de salariés (APE 94.20Z), Organisations religieuses (APE 94.91Z), Organisations politiques (APE 94.92Z).

L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatible avec d'autres sources de données.

L'observation des organisations de l'économie sociale et solidaire ayant, sous d'autres formes juridiques que celles incluses dans le périmètre d'observation de l'ESS, des activités d'insertion par l'activité économique, de commerce équitable, d'agriculture biologique, de finances solidaires, d'éco-construction, etc., relève de travaux complémentaires, ces activités n'étant pas identifiables comme telles dans la nomenclature d'activité française.

Champ

Le champ d'observation porte sur la France entière, DOM compris et sur les seules structures ayant une fonction d'employeur, c'est-à-dire celles qui ont déclaré au moins un contrat de travail dans l'année étudiée.

L'ESS fait partie de l'économie privée par opposition à l'économie publique. Son poids peut ainsi être rapporté à l'ensemble de l'économie ou à l'économie privée seule.

Sources des données

L'Observatoire régional de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données :

- › Les données de l'INSEE (bases CLAP, DADS et fichier Sirène au 31 décembre).
- › Les données issues des réseaux et fédérations de l'ESS qui ne sont pas disponibles dans les données de la statistique publique (adhérents, sociétaires, chiffre d'affaires).

- › Des données spécifiquement produites par les Observatoires de l'ESS.

Toutes les sources des données portent sur les années 2011 et 2012.

La zone d'emploi

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Source : Insee

Densité offre culturelle

Il s'agit du nombre de salariés du secteur culturel relevant de l'ESS rapporté à 10 000 habitants. Cet indicateur permet de comparer les territoires et leur production de service en matière de culture dans le champ de l'ESS. La moyenne régionale est de 8 salariés pour 10 000 habitants.

Source : Insee

Le réseau des Observatoires de l'ESS est un dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau d'expertise mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Ils ont pour objectifs :

- › D'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de créations d'établissements et d'emplois,
- › De définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- › D'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que de l'action publique en faveur du développement économique et social.

Publication de l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes – MARS 2014

Directeur de publication : Daniel Arsicot

Rédaction : Emilie Ballon, Stephen Borderie, Thibault Cuénoud, Mathieu Leydet, Angèle Zinssner

Graphisme : L'Atelier // Studio Graphique (Caroline Collon – Aceascope)

Impression : Imprimerie Nouvelle

Pour aller plus loin

Départs à la retraite et renouvellement des postes salariés de l'ESS

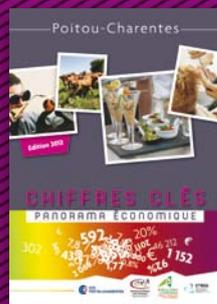
Réalisation : CNCRES

L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire

Réalisation : CNCRES

Portrait de territoire : l'ESS sur le territoire de Grand Poitiers

Réalisation : Grand Poitiers / CRESS



Panorama économique du Poitou-Charentes

Edition 2012

Réalisation : Chambre de Commerce et d'Industrie /
Chambre de Métiers et de l'Artisanat /
Chambre d'Agriculture / CRESS

L'emploi des cadres dans l'ESS

Réalisation : CNCRES / APEC

Contacts

Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire
CRESS Poitou-Charentes (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire)

Mathieu Leydet // accueil@cress-poitoucharentes.fr

Retrouvez toutes les informations de l'ESS en Poitou-Charentes sur
www.cress-poitoucharentes.fr

